conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

PRO8645

Date de révision: 14.03.2020 Code du produit: 864500 Page 1 de 7

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

PRO8645

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange

Spachtelmasse

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société: Profloor AG

Rue: Wermatswilerstrasse 8

Lieu: CH-8610 Uster

Téléphone: 044 994 40 70 Téléfax: 044 994 40 78

e-mail: info@profloor.ch
Interlocuteur: Stefan Truttmann
e-mail: info@profloor.ch
Internet: www.profloor.ch

1.4. Numéro d'appel d'urgence: 044 994 40 70

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) nº 1272/2008

Catégories de danger:

Corrosion/irritation cutanée: Skin Corr. 1

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Eye Dam. 1

Mentions de danger:

Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Provoque de graves lésions des yeux.

R43 entfällt aufgrund der Reduktion von Chrom VI bzw. Chrom VI-Gehalt unter 2 ppm

2.2. Éléments d'étiquetage

Règlement (CE) nº 1272/2008

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette

Portlandzement

Mention Danger

d'avertissement:

Pictogrammes:



Mentions de danger

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

Conseils de prudence

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 Tenir hors de portée des enfants. P103 Lire l'étiquette avant utilisation.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection

des yeux/du visage.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant

plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent

être facilement enlevées. Continuer à rincer.

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

PRO8645

Date de révision: 14.03.2020 Code du produit: 864500 Page 2 de 7

P310

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Caractérisation chimique

Chromatarmer Zement gem. REACH, Calciumsulfat, redispergierbares Kunststoffpulver, mineralische Füllstoffe und Additive

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Indications générales

En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

Après inhalation

En cas d'inhalation: Transporter la personne atteinte à l'air frais. Allonger la victime et la tenir au chaud.

Après contact avec la peau

Enlever immédiatement les vêtement souillés, imprégnés. Après contact avec la peau, se laver avec: Eau et savon.

Après contact avec les yeux

Rincer l'oeil aussitôt en tenant les paupières ouvertes pendant 10 à 15 minutes sous l'eau courante. Appeler immédiatement un médecin.

Après ingestion

NE PAS faire vomir. Consulter impérativement un médecin. Allonger la victime au calme, la couvrir et la maintenir au chaud.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Risque de lésions oculaires graves. Irritant pour la peau.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Le produit lui-même n'est pas combustible.

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

Moyens d'extinction inappropriés

aucune/aucun

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, risque de dégagement de: Dioxyde de carbone (CO2). Monoxyde de carbone Oxydes nitriques (NOx).

5.3. Conseils aux pompiers

Evacuer les personnes en lieu sûr. En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Information supplémentaire

Equipement spécial de protection en cas d'incendie: gem. EN 469

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Utiliser un équipement de protection individuel Evacuer les personnes en lieu sûr. Ne pas respirer les poussières.

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

PRO8645

Date de révision: 14.03.2020 Code du produit: 864500 Page 3 de 7

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière. Eviter une introduction dans l'environnement.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber mécaniquement et mettre dans des récipients adéquats en vue de l'élimination. Pour recueillir la substance, utiliser un aspirateur industriel agréé. matière inadéquate pour recueillir le produit: Solvants.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Voir les mesures de protection aux points 7 et 8.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Consignes pour une manipulation sans danger

Porter un vêtement de protection et des gants appropriés. Ne pas respirer les poussières.

Préventions des incendies et explosion

Utiliser la matière uniquement dans les endroits à l'écart d'une lumière nue, d'un foyer ou d'autres sources d'ignition. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

Information supplémentaire

Éviter le contact avec la peau et les yeux. Utiliser un équipement de protection individuel Eviter la formation de poussière.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Conserver le récipient bien fermé et à l'abri de l'humidité. Protéger contre: forte chaleur. humidité.

Conseils pour le stockage en commun

Eviter la formation de poussière.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Conserver uniquement dans les récipients d'origine.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition (VME/VLE; Suva, 1903.f)

Nº CAS	Substance	ppm	mg/m³	fib/ml	Catégorie	Origine
14808-60-7	(OLD) Dioxyde de silicium cristallisé (quartz), pour une teneur <= 4% en poids de SiO2 cristallisé	-	3 a		VME 8 h	
7778-18-9	Sulfate de calcium (alvéolaire)	-	3		VME 8 h	

Conseils supplémentaires

Aucune donnée disponible

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Assurer une aération suffisante.

Mesures d'hygiène

Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

Protection des yeux/du visage

Éviter le contact avec les yeux. Lunettes de protection hermétiques.

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

PRO8645

Date de révision: 14.03.2020 Code du produit: 864500 Page 4 de 7

Protection des mains

Protection cutanée préventive avec une crème de protection dermique.

Porter des gants appropriés. Tenir compte des temps de résistance à la perforation et des caractéristiques de gonflement de la matière. Empfehlung der Firma KCL GmbH, Deutschland:

Handschuhtyp: DERMATRIL 740; Materialstärke: 0.11 mm, Methode: DIN EN 374

Protection de la peau

Porter un vêtement de protection approprié. vêtement de protection: aus Fibres naturelles (coton) Protection cutanée préventive avec une crème de protection dermique.

Protection respiratoire

Une protection respiratoire est nécessaire lors de: dépassement de la valeur limite masque complet/demi-masque/quart de masque (DIN EN 136/140). FF P 2

Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement

Aucunes mesures particulières ne sont exigées. Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique: Poudre Couleur: gris Odeur: inodore

pH-Valeur: ca. 11.5

Modification d'état

Point de fusion: non applicable
Point initial d'ébullition et intervalle non applicable

d'ébullition:

Point de sublimation:

Point de ramollissement:

Aucune donnée disponible

non applicable

Point d'éclair:

non applicable

Inflammabilité

solide: non applicable gaz: non applicable
Limite inférieure d'explosivité: Aucune donnée disponible
Limite supérieure d'explosivité: Aucune donnée disponible
Température d'inflammation: non applicable

Température d'auto-inflammabilité

solide: non applicable gaz: non applicable Température de décomposition: Aucune donnée disponible Aucune donnée disponible Pression de vapeur: Pression de vapeur: Aucune donnée disponible Densité: 1.4 g/cm³ Aucune donnée disponible Densité apparente: Hydrosolubilité: miscible. Coefficient de partage: non applicable Viscosité dynamique: non applicable Viscosité cinématique: non applicable

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

PRO8645

Date de révision: 14.03.2020 Code du produit: 864500 Page 5 de 7

Durée d'écoulement: non applicable

Densité de vapeur: non applicable

9.2. Autres informations

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Stabilité et réactivité: Aucune donnée disponible

10.2. Stabilité chimique

Le produit est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

10.4. Conditions à éviter

Aucunes mesures particulières ne sont exigées. Protéger contre: forte chaleur. humidité.

10.5. Matières incompatibles

Acide.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Des produits de décomposition dangereux ne sont pas connus.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicocinétique, métabolisme et distribution

Absence de données toxicologiques. La classification a été effectuée selon le mode de calcul de la directive "Préparations" (1999/45/CE).

Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Irritation et corrosivité

Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Provoque de graves lésions des yeux.

Effet irritant sur la peau :

Effet irritant sur l'oeil: Risque de lésions oculaires graves.

Effets sensibilisants

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets spécifiques pendant les essais sur les animaux

Aucune donnée disponible

Information supplémentaire référentes à des preuves

aucune/aucun

Expériences tirées de la pratique

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

PRO8645

Date de révision: 14.03.2020 Code du produit: 864500 Page 6 de 7

Observations relatives à la classification

aucune/aucun

Observation diverses

aucune/aucun

Information supplémentaire

aucune/aucun

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Aucune donnée disponible La classification a été effectuée selon le mode de calcul de la directive "Préparations" (1999/45/CE).

12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune donnée disponible

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune donnée disponible

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

non applicable

12.6. Autres effets néfastes

Pas de risques spéciaux à signaler.

Information supplémentaire

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandations d'élimination

L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

Code d'élimination des déchets - Résidus (RS 814.610.1, OMoD)

170107 Déchets de chantier et matériaux terreux; Déchets de chantier minéraux (béton de démolition, matériaux non bitumineux de démolition des routes et matériaux de démolition non triés); Matériaux de démolition non triés

Code d'élimination des déchets - Emballages contaminés (RS 814.610.1, OMoD)

170107 Déchets de chantier et matériaux terreux; Déchets de chantier minéraux (béton de démolition, matériaux non bitumineux de démolition des routes et matériaux de démolition non triés); Matériaux de démolition non triés

L'élimination des emballages contaminés

L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales. Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage. Détergent.: Eau.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Transport terrestre (ADR/RID)

Autres informations utiles (Transport terrestre)

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR non

L'ENVIRONNEMENT:

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

PRO8645

Date de révision: 14.03.2020 Code du produit: 864500 Page 7 de 7

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Informations réglementaires UE

Information supplémentaire

GISCODE: ZP1 - Zementhaltiges Produkt, chromatarm (Cr6+ < 2 ppm)

Législation nationale

Information supplémentaire

GISCODE: ZP1 - Zementhaltiges Produkt, chromatarm (Cr6+ < 2 ppm) EMICODE: EC1 PLUS - Sehr emissionsarm, PLUS gemäss GEV

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Modifications

Gegenüber Fassung 2011 Änderungen in folgenden Abschnitten: 2, 3, 4, 5, 6, 7, 9, 10, 15, 16

Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) nº 1272/2008 [CLP]

Classification	Procédure de classification
Skin Corr. 1; H314	Sur la base des données de contrôle
Eye Dam. 1; H318	Sur la base des données de contrôle

Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

Information supplémentaire

Réservé aux utilisateurs industriels et professionnels.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)